

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 433 - septembre 2026

édito

Retraité-es, une force sociale pour défendre nos droits

“ La planète
n'est pas en
train de mou-
rir mais d'être
assassinée, et
ses assassins
ont des noms
et des
adresses.”
Utah Phillips

Notre modèle de protection sociale est une nouvelle fois attaqué. Au nom de la dette, des déficits et de la réduction des dépenses publiques, les mêmes recettes reviennent :

Faire payer les salariés, les retraités et les plus modestes, tout en épargnant les plus riches et les grandes entreprises.

Pourtant, la Sécurité sociale n'est pas une charge. Elle est un formidable outil de solidarité, construit par le travail et les cotisations. Les défendre, c'est défendre un choix de société : celui d'une protection collective répondant aux besoins de toutes et de tous.

Nous refusons que nos pensions, notre santé et nos droits deviennent des variables d'ajustement des politiques d'austérité.

Dans ce contexte, les prochaines mobilisations sont essentielles.

Le 14 octobre, autour des revendications concernant l'Agirc-Arrco, nous devons faire entendre les exigences des retraité-es : revalorisation des pensions, maintien de notre pouvoir d'achat et défense de nos droits.

Le 19 novembre, la manifestation nationale des retraité-es devra constituer un nouveau temps fort. Nous devons être nombreux à descendre dans la rue pour dire que nous refusons de subir. Nos revendications sont légitimes et elles ne pourront être satisfaites que par la construction d'un rapport de force suffisamment puissant.

La loi de programmation militaire (LPM) pose également la question des choix opérés par notre pays. Nous sommes attachés à la capacité de la France à assurer sa défense et son indépendance, mais nous refusons que l'augmentation massive des dépenses militaires serve prétexte pour nous expliquer qu'il n'y aurait plus d'argent pour les retraité-es, la santé, les services publics ou la Sécurité sociale. Il faut mettre les besoins humains au cœur des priorités. La sécurité de notre pays ne peut être dissociée de la Sécurité sociale, sanitaire et économique de la population.

Face à ces choix, le rôle de notre syndicat est plus que jamais indispensable. Le syndicalisme retraité que nous voulons est un syndicalisme de classe et de masse, indépendant, revendicatif et rassembleur ; Un syndicalisme qui ne se contente pas d'accompagner les reculs, mais qui agit pour les empêcher et conquérir de nouveaux droits.

Nous avons des droits à défendre, des revendications à porter et un rapport de force à construire. Ensemble, faisons entendre la voix des retraité-es.

Michel CAMATTE
Secrétaire Général
Membre de la CE de L'UCR

- Edito **1**

- Un Village de la Paix
mobilisé à Toulon **2**

- Le danger des extrêmes-
droites dans le monde **3**

- Quelles politiques
publiques contre les
conséquences du
dérèglement climatique ? **4**
5

- PLFSS 2027 : nouvelles
menaces contre la Sécu
- Plusieurs dates
à retenir... **6**

Un « Village de la Paix » mobilisé à Toulon

À l'occasion de la Journée internationale de la Paix, les organisations CGT, FSU, Solidaires, le CASI Cheminots PACA, le Mouvement pour la Paix, le PCF, La France Insoumise, VISA, ont organisé « le Village de la Paix » le vendredi 18 septembre, Place d'Armes à Toulon. Plusieurs centaines de personnes se sont mobilisées.



Un événement ancré dans l'actualité

Le monde est en guerre. Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale autant de conflits armés n'ont simultanément ensanglanté la planète. Face à cette réalité, les organisateurs et les participants à cette initiative ouverte, libre et populaire, refusent la résignation et la normalisation de la guerre. Ils ont affirmé que la paix n'est pas une utopie mais une exigence politique, sociale et humaine qui se construit, s'organise et se défend. C'est dans cet esprit que ce « Village de la Paix » a vu le jour à Toulon, pour que la paix redevienne un sujet de société à part entière, débattu par toutes et tous, pas seulement dans les cercles militants.

Un format délibérément pluriel

Chaque organisation y a pris la parole depuis son rôle propre et ses responsabilités spécifiques, pour nourrir une réflexion collective utile aux travailleurs, aux familles et à la société dans son ensemble. Syndicats, partis politiques et associations y ont apporté chacun leur analyse,

leurs propositions et leur engagement. C'est cette diversité qui a fait la richesse de l'événement.

De grands thèmes au cœur des débats

Les échanges se sont organisés autour des questions qui engagent directement notre avenir : Droit international - La militarisation de la jeunesse et de l'école - Les 80 ans de l'ONU - La sortie de l'OTAN - La construction d'une paix durable - L'économie de guerre.

La journée s'est terminée en fête à

partir de 20 heures avec le concert de K-Méléon, rappeur, MC et parolier. Parce que la culture est aussi un acte politique, et que la paix se chante autant qu'elle se débat.



Assemblée Nationale : coalition extrême-centre / droite / extrême-droite

Dans ce 27ème épisode de notre rubrique mensuelle, c'est un nouveau chapitre de ce que nous pouvons appeler « les petits arrangements entre amis » que nous allons évoquer et qui confirme nos articles précédents.

Depuis 2024, et faute de majorité à l'assemblée, les macronistes font adopter de nombreuses lois grâce à la complicité de l'extrême-droite RN et UDR. Les deux groupes ne ratent jamais une occasion de mêler leurs voix pour bloquer les amendements progressistes de la gauche ou faire adopter leurs lois antiécologiques et sécuritaires. Les votes de ce mois de juillet 2026 sont révélateurs de ce « Roman noir » ou plutôt... « brun », de cette connivence parlementaire, qui a débouché sur l'adoption de plusieurs lois catastrophiques pour les populations et la planète. C'est le cas notamment de la loi de

programmation agricole qui réintroduit l'usage de deux pesticides prohibés, la loi sécuritaire dite « Ripost », ou celle qui introduit la présomption de légitime défense pour les policiers. Il en est de même avec la loi Duplomb qui réintroduit l'acétamipride, malgré les risques pour la santé et l'environnement. Dans la même démarche, cette coalition ultralibérale se retrouve régulièrement pour bloquer tout amendement pouvant remettre en cause les intérêts du Capital. En voici quelques exemples depuis 2024 : rejet de l'instauration du principe « pollueur-payeur », rejet de la taxe Zucman, rejet des taxes sur les grands yachts et jets privés.

Déjà en 2022, ils avaient ensemble, rejeté l'augmentation du SMIC. Et l'on retrouve ces petits arrangements entre amis pour la distribution des postes importants, comme les présidences de l'assemblée grâce à LR et de la commission des lois grâce au RN, attribuées à des macronistes. Echanges de « bons procédés, le RN est intégré au bureau de l'assemblée... grâce aux voix macronistes ! Ces alliances ne sont pas anodines et nous éclairent s'il en était encore besoin sur les objectifs communs de ce grand raout, tout entier au service du grand Capital. Le monde du travail devra s'en souvenir en temps voulu !

QUELQUES BRÈVES NATIONALES ET INTERNATIONALES DE LA FACHOSPHERE...

CIOTTI PUNIT LES ECOLIERS NIÇOIS

Trois semaines avant la rentrée, le nouveau maire d'extrême-droite Éric CIOTTI, supprime la distribution gratuite de fournitures scolaires. Il s'agissait d'un KIT attribué aux élèves des écoles de la ville. A Nice, la chasse aux pauvres est de retour. Dans le même temps, la nouvelle majorité vient d'offrir des cadeaux fiscaux aux propriétaires de résidences secondaires et aux investisseurs Airbnb.

MAIRIES RN : HARO SUR LA CGT !

Dans de nombreuses communes, conquises par le RN en mars dernier, les nouveaux maires s'attaquent aux bourses du travail et plus particulièrement aux locaux de nos organisations territoriales de la CGT (UL et UD). C'est le cas notamment à Carcassonne, Liévin, Saint-Avoid et bien d'autres encore. La droite n'est pas en reste non plus comme à Arles. La vigilance et la résistance s'impose partout où l'extrême-droite gouverne.

FASCISME À KIEV

Dans son Panthéon Ukrainien, le président Zelensky a fait rapatrier la dépouille d'un colonel enterré jusqu'ici aux Pays-Bas. Celui-ci était le fondateur de l'OUN, organisation nationaliste et parafasciste qui a collaboré avec l'Allemagne nazie et l'Italie mussolinienne et commis de nombreux crimes et massacres contre les populations juives et polonaises. Un vrai scandale ! Alors que les extrêmes-droites progressent partout en Europe, cet épisode Ukrainien constitue un nouvel avertissement.

Quelles politiques publiques contre les conséquences du dérèglement climatique ?

- Des moyens matériels et humains pour prévenir, protéger, lutter contre ces conséquences.
- Adapter nos modes de développement est un ENJEU de politiques publiques.
- S'engager dans l'urgence des situations et à l'horizon de plusieurs décennies est indispensable.
- La lutte contre les méga feux est une cause nationale.

Les incendies de forêts changent de nature

Les incendies qui ont frappé la France ne sont plus des événements exceptionnels.

Depuis plusieurs années, les scientifiques alertent : l'augmentation des températures, les sécheresses répétées et les vagues de chaleur transforment profondément le comportement des feux. Les incendies deviennent plus précoces, plus violents, plus rapides et plus difficiles à maîtriser.

L'actualité de cet été a montré que la géographie française du risque a changé.

Nous devons naturellement agir à la racine du problème en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

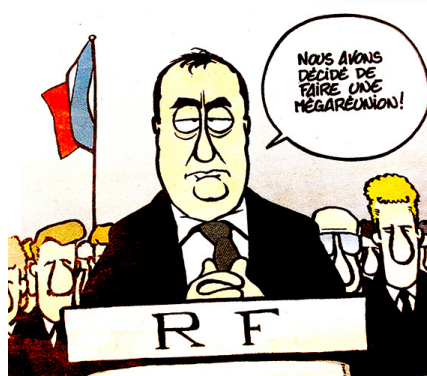
Mais nous avons également la responsabilité d'adapter notre pays à une réalité qui est déjà là. Cette adaptation constitue un choix politique.

Nous sommes véritablement dans un tournant historique, une transition où se côtoient les nécessités immédiates de luttres contre les incendies avec des moyens dédiés et la perspective sur du plus long terme d'une véritable politique de filière publique pour la prévention, la protection, et la lutte contre les feux de forêt, mais aussi les inondations et autres catastrophes climatiques.

Une politique publique à construire

Dans l'urgence des situations vécues par les populations, le constat est sans appel : le manque de

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AUX MÉGAFEUX



moyens au sol particulièrement de pompiers et de la protection civile, le manque et l'inadaptation de matériels ainsi que le manque d'anticipation par une démarche de prévention, sont criants.

Les forêts qui brûlent, les personnes sinistrées qui ont tout perdu, les populations déplacées, sont des réalités immédiates auxquelles il faut

apporter des réponses solidaires immédiates.

A la lumière des événements, il s'agit de construire une véritable politique publique ambitieuse de prévention et de protection avec des moyens aériens qui ne sont que des appuis aux moyens au sol.

Une filière industrielle française est possible

Contrairement à une idée largement répandue, la France ne part pas de rien et des projets sont en cours de développement comme par exemple, Le projet Frégate F100 porté par Hynaero.

Ces projets montrent qu'une filière française des bombardiers d'eau est envisageable. Il s'agit d'affirmer qu'une volonté politique peut permettre à notre pays de retrouver une capacité de conception, de production, mais aussi de démantèlement



Les incendies deviennent plus précoces, plus violents, plus rapides et plus difficiles à maîtriser.

et de valorisation des déchets dans un domaine devenu stratégique.

Une maîtrise publique est indispensable

La proposition portée par la CGT et les salariés de l'AIA de Cuers-Pierrefeu ouvre une réflexion particulièrement intéressante. Pourquoi ne pas reconstruire une véritable capacité publique de maintenance aéronautique dédiée aux moyens de lutte contre les incendies ?

La perspective d'une véritable filière publique de recherche, de construction, de développement, de déconstruction et de valorisation des déchets est ouverte !

Les compétences existent déjà au sein du Service industriel de l'aéronautique.

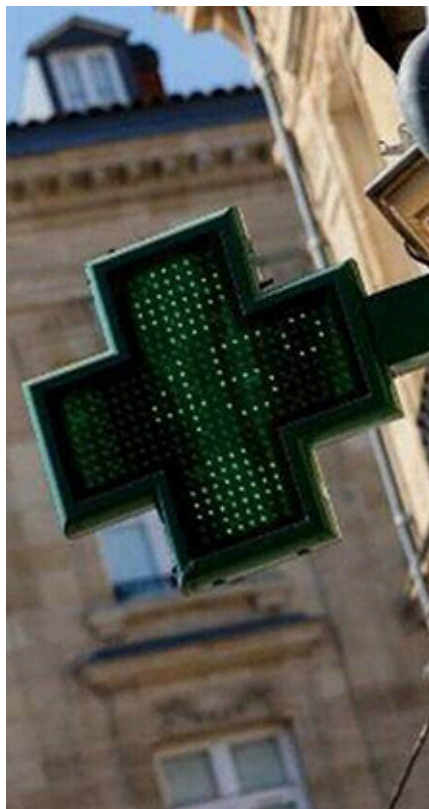
Et au travers d'un Pôle Public National de Défense revendiqué par la CGT, les conditions seraient réunies pour une véritable maîtrise publique garantissant la souveraineté et l'indépendance du pays.

Penser le territoire autrement

L'organisation actuelle des moyens aériens a été pensée à une époque où les grands incendies concernaient principalement le pourtour méditerranéen. Cette réalité évolue rapidement. L'apparition de méga feux conduit nécessairement à repenser le maillage territorial.

Une nouvelle mission pour l'industrie publique

Les établissements industriels du ministère des Armées disposent de



compétences exceptionnelles. Lutter contre les conséquences du changement climatique pourrait constituer l'une de leurs nouvelles missions d'intérêt général.

Cette diversification ne remettrait nullement en cause leurs missions de défense. Elle permettrait au contraire de mettre ces compétences au service de la protection quotidienne des populations et plus largement de l'intérêt commun. Elle contribuerait également au maintien et au développement de milliers d'emplois industriels, sous statuts publics, hautement qualifiés.

Construire un véritable service public aérien de protection civile

Plutôt qu'une succession de mesures ponctuelles, notre pays gagnerait à ouvrir le débat sur la création d'un véritable service public aérien de lutte contre les catastrophes climatiques.

Celui-ci pourrait progressivement s'appuyer sur plusieurs piliers :

- une flotte publique modernisée et diversifiée ;
- une filière industrielle française de conception, de construction, de

déconstruction et de valorisation des déchets ;

- une maintenance publique organisée autour des compétences du SIAé ;
 - plusieurs bases permanentes couvrant l'ensemble du territoire ;
 - une coopération européenne renforcée lorsque cela est nécessaire.
- Le débat doit s'ouvrir !

Le véritable enjeu est politique

Face aux conséquences du changement climatique, deux choix s'offrent à nous. Le premier consiste à gérer les crises au coup par coup. Le second consiste à investir durablement dans les services publics, la recherche, l'industrie, les compétences humaines et la planification. Avec y compris, la nécessité de réfléchir sur les questions de la propriété des forêts, de leur entretien, du développement économique lié à la forêt tout en la préservant.

C'est cette seconde voie qui permettra de protéger efficacement nos territoires et les populations, tout en reconstruisant des capacités industrielles utiles à notre pays. La France possède les ingénieurs, techniciens, et ouvriers, les établissements publics, les entreprises, les savoir-faire et les capacités de recherche nécessaires pour une véritable filière à maîtrise publique, garantissant l'indépendance et la souveraineté du pays.

Ces choix se heurtent aux choix budgétaires de la France qui a décidé de consacrer des milliards d'euros pour la guerre plutôt qu'à l'humain et la planète, au travers de la loi de programmation militaire !

Il s'agit de renforcer les missions des établissements de l'État au service de la Défense nationale et d'engager les nécessaires diversifications dans un pôle public national de défense.

Ce qui manque aujourd'hui n'est pas la compétence. C'est une ambition politique à la hauteur des défis climatiques du XXI^e siècle.

Alain BOLLA



PLFSS 2027 : nouvelles menaces contre la Sécu !

Dans quelques semaines, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2027, sera débattu au parlement.

Au programme, économies tous azimuts, avec des conséquences gravissimes sur l'ensemble de notre système de protection sociale.

En effet, les nouvelles pistes d'économies qu'envisage le gouvernement au nom du déficit et des dépenses, concernent toutes les branches de notre Sécurité sociale : La maladie, la famille, la retraite, la perte d'autonomie, la petite enfance. À titre d'exemples, voilà ce qu'ils nous préparent :

Pour la branche maladie, après avoir renoncé au doublement des franchises médicales et des participations forfaitaires, qui aurait porté leur montant à 200 euros, le gouvernement prévoit désormais de relever par décret (pour court-circuiter le parlement !) le plafond annuel de 100 à 140 euros ainsi que d'indexer ce

montant sur l'inflation. Une nouvelle taxe sur les plus malades, assortie du risque d'une augmentation du renoncement aux soins.

Pour la branche Famille, alors que celle-ci affiche un excédent de 1,2 milliards, pas question d'en faire bénéficier les familles ! Leur objectif c'est 2,5 milliards d'économies à court terme et 4,2 milliards à plus long terme. Cela se traduirait par la réduction des APL pour les étudiants, la suppression de la réduction d'impôts pour frais de scolarité, une nouvelle réduction du montant des allocations familiales pour les familles les plus aisées ainsi que l'harmonisation à la baisse de certaines prestations.

Pour la branche retraite, c'est notamment la menace de limiter l'indexation des pensions sur l'inflation. Sont visées prioritairement celles

situées au-dessus de la moyenne, pourtant déjà basse !

Ces logiques, auxquelles s'ajoutent, les déremboursements de médicaments, le transfert de certaines dépenses vers les mutuelles, les réductions de moyens de l'hôpital public, visent à éviter à tout prix d'aller chercher l'argent dans les caisses du patronat et des grandes fortunes en faisant payer toujours plus les patients.

Il est donc grand temps de « renverser la table » pour revenir à un financement solidaire de la sécu par une réelle répartition des richesses. Il faut remettre la cotisation au cœur du financement de notre modèle social solidaire et universel. Modèle social qui ne souffre pas de trop de dépenses mais d'un énorme problème de financement.

Michel RENOUF

Plusieurs dates à retenir...

■ 29 SEPTEMBRE 2026

Mobilisation nationale à l'appel de tous les syndicats, pour plus de services publics, plus de salaires et plus de retraite.

À Toulon, rendez-vous 10h30 place de la Liberté et À Draguignan, 10h30 devant la sous-préfecture.

■ 7 OCTOBRE 2026

Assemblée Générale de l'Union Syndicale des Retraités CGT du Var : 9h00 grande salle de la bourse du travail de Toulon. Tous les syndiqués retraités de notre syndicat sont bien sûr invités à y participer nombreux.

■ 10 OCTOBRE 2026

Appel international pour la Palestine. (Modalités à venir).

■ 14 OCTOBRE 2026

Journée d'action sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO. Initiative à Toulon devant le patronat (Modalités à venir).

■ 19 OCTOBRE 2026

Meeting avec Sophie BINET à Toulon. (Modalités à venir).

■ 14 NOVEMBRE 2026

Colloque sur l'Intelligence Artificielle (IA), organisé à La Garde par l'Institut d'Histoire Sociale CGT/VAR, avec la participation notamment de Stéphane SIROT, historien du syndicalisme et des relations sociales.

■ 19 NOVEMBRE 2026

Manifestation nationale des retraités à PARIS à l'initiative des l'Union Confédérale des Retraités CGT.

Compte-tenu des menaces qui planent sur nos retraites dans les perspectives du budget 2027, une mobilisation massive s'impose. (Les modalités du déplacement dans la capitale seront précisées prochainement).